



Club du Vieux Manoir

Stage de la Toussaint 2024

2^{ème} Groupe

Fiche de Renseignements

Participer à l'animation et à l'encadrement d'un camp-chantier-patrimoine Connaissance du public et législation

Lieu de formation

Ancienne Abbaye Royale du Moncel 60700 – Pontpoint

Dates

Du 26 octobre à 13h30 au 02 novembre à 12h30 en pension complète. L'arrivée est possible dès 10h le 26 octobre mais le repas du midi n'est pas fourni. Le départ le 02 novembre a lieu à partir de 12h30 (au plus tard 18h).

L'École Pratique du Patrimoine

Depuis 1966, l'École Pratique du Patrimoine forme les animateurs.trices des chantiers du Club du Vieux Manoir. Ceux que nous appelons les « encadrants.tes » sur les chantiers d'été.

Le cursus qu'elle propose permet de se former aux techniques de l'animation des groupes de jeunes et à l'organisation de leur vie dans les monuments anciens ainsi qu'aux différentes techniques de restauration mises en œuvre sur les chantiers. Il permet d'acquérir de nombreuses compétences tant dans les domaines techniques que pédagogiques. Cette double compétence est indispensable au bon déroulement des chantiers. Elle est aussi directement valorisable sur un CV !

- 1^{er} Groupe : Vivre une expérience de camp-chantier renforcée : Chantier et histoire (à partir de 15 ans, pendant les vacances de pâques)
- 2^{ème} Groupe : Participer à l'animation et à l'encadrement d'un camp-chantier-patrimoine : Connaissance du public et législation
- 3^{ème} Groupe : Devenir encadrant.e de camp-chantier-patrimoine : Techniques et retour d'expérience
- 4^{ème} groupe : Concevoir et organiser la vie d'un groupe et ses activités dans un monument ancien : Administratif et perfectionnement
- 5^{ème} groupe : Direction de camp-chantier et formation à l'encadrement



Le stage 2^{ème} Groupe : Participer à l'animation et à l'encadrement d'un camp-chantier-patrimoine - Connaissance du public et législation

Cette étape du cursus, à laquelle nous te proposons de participer, a pour but de t'aider à acquérir les éléments fondamentaux qui permettent d'encadrer les jeunes et leurs activités dans les monuments anciens.

Nous y aborderons de manière théorique et pratique les domaines de la restauration du patrimoine, de la transmission des savoirs faire, de la vie quotidienne et de la dynamique d'un groupe de jeune (intendance, veillées, animations, grands jeux...) ou encore de la sécurité ou de la législation. Ce sera également pour toi l'occasion d'approfondir les techniques de chantier (maçonnerie...) ou d'en découvrir de nouvelles.

Encadrement des stages

L'encadrement est assuré par des formateurs.trices, des directeurs.trices de camps-chantiers et des professionnels.iles du patrimoine et de l'animation.

L'été prochain (déjà !)

A la suite de ce stage, le CVM préparera avec toi l'étape suivante de ta formation qui sera la mise en pratique des connaissances et savoir-faire acquis lors de ce stage à l'occasion de ta participation à l'encadrement des chantiers de l'été 2025.

Une fois ce stage validé, tu feras partie des équipes d'encadrement des chantiers du Club du Vieux Manoir. **À ce titre, nous prendrons en charge les voyages entre ton domicile et ton chantier sur la base d'un ticket SNCF en 2^{ème} classe dans la limite de 80€ par trajet. Ou en remboursement de frais d'essence à hauteur de 10€ par 100 km parcourus et dans la limite de 80€ pour l'Aller/Retour.** Lorsque tu auras parfait ta formation en participant au stage 3^{ème} groupe, c'est même ta pension que nous prendrons en charge.

Pour se rendre à l'Abbaye du Moncel

Train : Gare SNCF de Pont Sainte Maxence (trains directs depuis Paris Gare du Nord), puis 10 min de marche par le centre-ville de Pont Ste Maxence.

Voiture : Autoroute A1 direction Lille sortie N°8 Senlis puis suivre Fleurines et Pont-Sainte-Maxence par la D1017. Suivre les panneaux « Abbaye du Moncel ».

Conditions matérielles et hébergement

Le stage a lieu à l'Abbaye du Moncel qui dispose d'espaces d'accueil et de formation chauffés ainsi que d'une cuisine et d'un réfectoire en dur, chauffés eux aussi. L'hébergement se fait sous tente, dans les mêmes conditions que lors des chantiers. Les activités de formation pratique (maçonnerie, relevé, taille de pierre...) se déroulent en extérieur sur le domaine de l'Abbaye.

Matériel nécessaire

Pense à prendre un bon matelas (matelas gonflable ou matelas mousse, une place), un sac de couchage prévu pour l'hiver et une couverture (attention, à la Toussaint, les nuits peuvent être fraîches), des vêtements chauds et pratiques pour les activités, des vêtements de pluie, une lampe de poche, une gourde, des gants de chantier, des chaussures de sécurité, un cahier, une trousse (crayons, règle,



compas). Les objets de valeur, bijoux, ou autres ne sont pas indispensables. Le CVM ne prend pas de responsabilité sur les objets ramenés par les participants.tes.

Coûts

Cette formation a un coût. Environ 300,00 €. Ce coût est pris en charge par le CVM. En bénéficiant de la gratuité de la formation, tu t'engages à participer à l'encadrement d'un camp-chantier de 15 jours au moins à l'été 2025 sur le site de ton choix ou sur le site que nous t'indiquerons en fonction des besoins du Club du Vieux Manoir.

La participation aux frais de pension s'élève à 150,00 € à régler par chèque à l'ordre du Club du Vieux Manoir ou en carte bancaire via le site internet.

Annulation et remboursement

En cas d'annulation ou de départ prématuré pour un cas de force majeur, nous remboursons la pension au prorata du temps de présence. Un justificatif sera alors demandé. Les demandes de remboursement peuvent mettre jusqu'à 30 jours après la fin du stage pour être traitées.

N'oublie rien !

La fiche d'inscription ci-jointe ainsi que le règlement de la pension sont à renvoyer **au plus tard le 7 octobre** au secrétariat du Club du Vieux Manoir – Abbaye du Moncel – 60700 Pontpoint. **Il est également possible de s'inscrire directement sur notre site internet.**

